

## **Bombardier annonce le 15 avril 2026 comme date de début de sa nouvelle offre publique de rachat d'actions dans le cours normal de ses activités**

**Montréal, le 13 avril 2026** - Bombardier Inc. (TSX : BBD.A, BBD.B) (« Bombardier » ou « Société ») a confirmé aujourd'hui que sa nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités (« OPRCNA ») débutera le 15 avril 2026. La Bourse de Toronto (« TSX ») a autorisé le rachat, entre le 15 avril 2026 et le 14 avril 2027, d'un nombre maximal de 605 435 actions classe A (droits de vote multiples) (« actions classe A »), soit 5,0 % des 12 108 700 actions classe A émises et en circulation au 2 avril 2026, et d'un nombre maximal de 4 327 859 actions classe B (droits de vote limités) (« actions à droits de vote subalternes classe B »), soit 5,0 % des 86 557 188 actions à droits de vote subalternes classe B émises et en circulation au 2 avril 2026 (ce nombre étant net de 1 521 895 actions à droits de vote subalternes classe B détenues dans le compte en fiducie (tel que défini ci-après) au 2 avril 2026).

Les actions classe A et les actions à droits de vote subalternes classe B achetées dans le cadre de l'OPRCNA seront soit a) annulées dans le but d'atténuer l'effet de dilution de l'octroi d'options d'achat d'actions de la Société réalisé en vertu de son régime d'options d'achat d'actions, lesquelles options sont réglées au moyen d'actions nouvelles, b) achetées pour le compte et au nom de Société de fiducie Computershare du Canada, en qualité de fiduciaire dans le cadre d'un compte en fiducie pour les régimes d'avantages sociaux des employés (« compte en fiducie »), et utilisées pour régler les obligations de la Société aux termes de ses régimes incitatifs à base d'actions à l'intention des employés, notamment son régime d'unités d'actions liées au rendement et son régime d'unités d'actions incessibles (avec a), « Gestion des octrois aux termes des régimes d'options d'achat d'actions et des régimes incitatifs ») ou c) annulées dans le but de gérer la position quant au capital de la Société tout en générant de la valeur pour ses actionnaires.

Bombardier croit que le fait d'acheter à l'occasion des actions classe A et des actions à droits de vote subalternes classe B dans le cadre de l'OPRCNA au cours en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition représente une stratégie efficace aux fins de la Gestion des octrois aux termes des régimes d'options d'achat d'actions et des régimes incitatifs et, s'il est jugé souhaitable, afin d'offrir la souplesse nécessaire pour gérer la position quant au capital de la Société tout en générant de la valeur pour les actionnaires. Les décisions relatives au moment des rachats dans le cadre de l'OPRCNA et au choix de racheter des actions classe A par opposition à des actions à droits de vote subalternes classe B dépendront d'un certain nombre de facteurs et de considérations, notamment l'évolution du cours des deux classes d'actions.

L'OPRCNA sera réalisée par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens, ou au moyen d'offres franches, de contrats de gré à gré ou d'achats de blocs. Les rachats faits sur le marché libre par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens seront effectués au cours en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition (plus les frais de courtage). Si les actions classe A ou les actions à droits de vote subalternes classe B sont rachetées au moyen d'offres franches, d'achats de blocs ou de contrats de gré à gré, une décote par rapport au cours du marché de ces actions au moment de l'acquisition pourrait s'appliquer à leur prix d'achat, et s'appliquera dans le cas des rachats effectués au moyen de contrats de gré à gré, selon ce que les autorités en valeurs mobilières pourront autoriser.

Le volume quotidien moyen des opérations visant les actions classe A et les actions à droits de vote subalternes classe B réalisées sur la TSX au cours de la période de six mois qui s'est terminée le 31 mars 2026 a été de 11 239 actions classe A et de 364 190 actions à droits de vote subalternes classe B. Selon les règles de la TSX, la Société est autorisée à racheter quotidiennement jusqu'à concurrence de 25 % de ce volume quotidien moyen des opérations réalisées dans le cadre de l'OPRCNA, soit 2 809 actions classe A et 91 047 actions à droits de vote subalternes classe B. Conformément aux exigences de la TSX, en sus de ces limites quotidiennes de rachat, il est aussi permis d'acheter, une fois par semaine, un bloc d'actions classe A et/ou un bloc d'actions à droits de vote subalternes classe B non détenues par un initié, dont le nombre d'actions pourrait dépasser ces limites quotidiennes.

Les opérations réalisées dans le cadre de l'OPRCNA dépendront des conditions futures du marché. Bombardier conserve le pouvoir discrétionnaire de déterminer si les rachats doivent être effectués ou non dans le cadre de l'OPRCNA et de déterminer le moment, le montant et le prix acceptable de tout tel rachat, sous réserve, en tout temps, des exigences de la TSX et autres exigences réglementaires applicables.

Bombardier s'engagera dans un régime de rachat d'actions automatique dans le cadre de son OPRCNA, lequel établit les paramètres régissant la manière dont ses actions classe A et ses actions à droits de vote subalternes classe B pourraient être achetées pendant des périodes où il ne lui serait ordinairement pas permis d'acheter ces actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction d'opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Le régime de rachat d'actions automatique a été préautorisé par la TSX et sera implanté à compter du 15 avril 2026.

Au 2 avril 2026, 28 767 actions classe A et 943 033 actions à droits de vote subalternes classe B ont été achetées dans le cadre d'une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités ayant débuté le 3 avril 2025 et qui a pris fin le 2 avril 2026 (« OPRCNA 2025 »). Bombardier avait sollicité et obtenu l'autorisation de la TSX pour le rachat d'un nombre maximal de 600 000 actions classe A et 4 300 000 actions à droits de vote subalternes classe B dans le cadre de l'OPRCNA 2025. Toutes les actions achetées dans le cadre de l'OPRCNA 2025 l'ont été par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens au cours en vigueur sur

le marché au moment de l'acquisition (plus les frais de courtage). Le prix moyen pondéré par action s'est établi à 238,35 \$ pour les actions de classe A et à 175,33 \$ pour les actions à droits de vote subalternes classe B, hors frais de courtage. Toutes les actions achetées dans le cadre de l'OPRCNA 2025 ont été utilisées aux fins de la Gestion des octrois aux termes des régimes d'options d'achat d'actions et des régimes incitatifs.

### **ÉNONCÉS PROSPECTIFS**

*Certaines déclarations contenues dans cette annonce sont des énoncés prospectifs basés sur les attentes actuelles, qui peuvent comprendre, sans s'y limiter : les intentions de Bombardier à l'égard de l'OPRCNA; l'approbation de l'OPRCNA par la TSX; l'annulation d'actions classe A ou d'actions à droits de vote subalternes classe B; l'utilisation d'actions classe A ou d'actions à droits de vote subalternes classe B déposées dans le compte en fiducie; et la conviction de Bombardier selon laquelle les rachats d'actions classe A et d'actions à droits de vote subalternes classe B à l'occasion au cours en vigueur sur le marché au moment de l'acquisition constitue une stratégie efficace aux fins de la Gestion des octrois aux termes des régimes d'options d'achat d'actions et des régimes incitatifs et afin d'offrir la souplesse nécessaire pour gérer la position quant au capital de la Société tout en générant de la valeur pour les actionnaires.*

*De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous formulions des hypothèses et ils sont assujettis à d'importants risques et incertitudes, connus et inconnus, de sorte que nos résultats réels de périodes futures pourraient différer de façon importante de ce qui est présenté dans les énoncés prospectifs. Veuillez vous reporter à la mise en garde « Énoncés prospectifs » figurant dans le plus récent rapport financier publié de Bombardier pour obtenir de plus amples renseignements.*

### **À propos de Bombardier**

Chez Bombardier (BBD-B.TO), nous concevons, construisons, modifions et entretenons les avions les plus performants du monde pour les particuliers, les entreprises, les forces militaires et les gouvernements les plus avisés du monde. Cela signifie non seulement de dépasser les exigences des normes, mais aussi de comprendre les clients suffisamment bien pour anticiper leurs besoins inexprimés.

Pour eux, nous tenons à jouer un rôle de pionniers dans l'avenir de l'aviation – en innovant pour rendre le transport aérien plus fiable, plus efficace et plus durable. De plus, nous tenons absolument à faire preuve d'un savoir-faire attentionné sans pareil, en renforçant la confiance de nos clients et en leur offrant l'expérience de haut niveau à laquelle ils s'attendent. Parce que les gens qui façonnent le monde auront toujours besoin des moyens les plus productifs et les plus responsables pour s'y déplacer.

Les clients de Bombardier exploitent une flotte de plus de 5 200 avions, soutenus par un vaste réseau mondial de membres de l'équipe Bombardier, ainsi que par 10 établissements de services dans six pays. Les avions Bombardier aux performances de premier ordre sont fièrement construits dans des installations d'activités liées aux aérostructures, à l'assemblage ou à la finition au Canada, aux États-Unis et au Mexique. En 2024, Bombardier a été honorée par le prestigieux prix Red Dot du « Meilleur des meilleurs » pour les marques et le design en communication.

## **Information**

Vous trouverez des nouvelles et des renseignements sur l'entreprise, y compris le rapport de Bombardier sur la durabilité, ainsi que les plans de l'entreprise pour couvrir la totalité de ses opérations aériennes avec un mélange de carburant d'aviation durable en utilisant le système « Réserver et réclamer », sur le site [bombardier.com](http://bombardier.com).

Pour en savoir plus sur les produits et le réseau de service à la clientèle de Bombardier à l'avant-garde de l'industrie, consultez le site [bombardier.com](http://bombardier.com). Suivez-nous sur X @Bombardier.

## **Pour information**

Francis Richer de La Flèche  
Vice-président, Planification financière et relations  
avec les investisseurs  
Bombardier  
+1 514 240 9649

Mark Masluch  
Directeur principal, Communications  
Bombardier  
+1 514 855 7167

Bombardier est une marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.